Séminaire de Floreffe
Rue du Séminaire, 7
5150 Floreffe

Floreffe, le 17 mai 2019

Madame, Monsieur,

La fin d'année approche et comme annoncé, vos enfants vont vivre une semaine de bilans répartis sur cinq matinées, du jeudi 13 au mercredi 19 juin. Ils auront pu s'y préparer avec l'aide de leurs professeurs durant la semaine précédente qui sera consacrée aux révisions.

Comme vous le savez sans doute, ils seront évalués cette année dans cinq branches par des épreuves certificatives externes élaborées par la Communauté Française (et le Segec pour EDM). Dans les autres branches, l'évaluation continue déterminera l'appréciation finale. En, cas de réussite, votre enfant obtiendra le certificat d'étude du premier degré (CE1D).

Afin de faciliter l'organisation de part et d'autre, nous vous communiquons l'horaire de votre enfant. Avec votre permission, il pourra quitter l'école chaque jour après le dernier bilan ou à 12h15. Sans autorisation, il restera jusqu'à l'heure habituelle de fin de cours c'est-à-dire 15h45. Il aura alors l'obligation de se trouver en étude surveillée.

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, une bonne fin d'année scolaire.

P. Detry, coordonnateur

B. Baudhuin, directrice

Horaire de la session en deuxième

	Jeudi 13	**Vendredi 14**	**Lundi 17**	**Mardi 18**	**Mercredi 19**
8h30 à 9h20	EDM	Français	Math	Ecrit L1	Sciences
9h20 à 10h10	EDM	Français	Math	Ecrit L1	Sciences
10h10 à 10h35	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation
10h35 à 11h25	oraux L1 ou étude ou retour	Français	Math	Ecrit L1	Sciences
11h25 à 12h15		Français	Math	oraux L1 ou étude ou retour	Fin de session et retour
12h15 à 13h15	Dîner	Dîner ou retour	Dîner ou retour	Dîner	Dîner (internes)
13h15 à 14h05	Etude	Etude	Etude	Etude	
14h05 à 14h55					
14h55 à 15h45					

A remettre à Monsieur Detry le 3 juin au plus tard

Les parents de ……, élève en 2……..(classe)

- l'autorisent à quitter l'école à 10h10.
- l'autorisent à quitter l'école à 12h15. Il/elle se rendra à l'étude surveillée de 10h35 à 12h15.
- préfèrent qu'il (elle) reste à l'école jusqu'à la fin habituelle des cours (15h45).

Elèves INTERNES : un document spécifique concernant les modalités des retours à domicile vous sera transmis par Monsieur Francaux.

Date et signature parentale.